

INVITATION A DEVENIR PARTENAIRE ET/OU EXPOSANT DU SALON DE L'IMMOBILIER, DE LA CONSTRUCTION, DE L'HABITAT ET DE LA DECORATION DU CONGO

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir, que nous vous invitons à devenir Partenaire et ou Exposant de la deuxième édition du salon de l'immobilier, de la construction, de l'habitat et de la décoration, qui se tiendra du 31 août au 02 septembre 2016 à l'Hôtel ELAIS de Pointe-Noire, dans le but de réunir les professionnels de l'immobilier, de la construction et de promouvoir les investissements immobiliers au Congo et en Afrique Centrale.

Organisé par l'association pour l'aménagement et la gestion environnementale des villes urbaines du Congo et soutenu par les Ministères de la Construction, de L'urbanisme et de L'habitat ; de L'aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux ; des Affaires Foncières et du Domaine de l'Etat ; par l'Agence pour la Promotion des Investissements au Congo (API) et l'Association des Terriens du Congo.

Le salon accueillera les fabricants et distributeurs : des matériaux de construction, des équipements électriques et de climatisations, des énergies renouvelables, de sécurité et de la vidéo-surveillance ainsi que : les banques, les assurances, les courtiers, les concepteurs de logiciels, les promoteurs, les administrateurs de biens, les entreprises de construction, les artisans, les architectes, les bureaux d'études et de contrôles réglementaires.

En devenant partenaire et/ou exposant du salon de l'immobilier du Congo. Vous bénéficiez de la visibilité auprès de nos visiteurs avant et après l'évènement.

Votre expertise et votre savoir-faire sera mis en valeur en vous mettant à l'écoute de vos clients.

Le salon vous offre une opportunité :

- D'élargir votre réseau en allant à la rencontre de nouveaux clients du secteur de la profession immobilière
- Développer votre réseau d'affaires, créer des partenariats, discuter ;
- Construire un réseau de collaborateurs vous offrant de nouvelles perspectives d'affaires ;
- Accroître votre visibilité auprès des autres adhérents et du grand public afin de favoriser l'émergence de nouveaux marchés pour vous et votre entreprise ;
- Promouvoir et présenter vos services et produits à de nouveaux clients.

Le dossier de partenariat et/ou d'exposant, vous sera adressé sur une simple demande par mail

Nous vous prions d'agréer, mesdames, messieurs, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le comité d'organisation